

UNE SCIENCE DE PURE APPLICATION (1856-1913)

Enquête sur la carrière de Maurice Block et de son dictionnaire

Renaud PAYRE

(Sciences Po Lyon, Institut Universitaire de France, Triangle)

Version provisoire

C'est bien en 1913 que s'achève l'histoire du dictionnaire de l'administration française. Rosalie Block, sœur et dernière héritière de Maurice Block, meurt le 25 mars 1918. Son notaire demande à l'éditeur Berger Levrault de régler ses dettes. La réponse de l'éditeur est nette : la vente du dictionnaire est complètement arrêtée depuis 1913¹. De 1856 à 1913, le dictionnaire a connu de nombreuses éditions et actualisations. La première édition date de 1856, la deuxième de 1869, la troisième de 1889, la quatrième de 1899 et la cinquième de 1905. L'ouvrage a donc traversé plus d'un demi-siècle. Né en 1856, le dictionnaire précise ses visées grâce à la préface de Block. Il indique très clairement que ce n'est pas un traité théorique mais bien un « ouvrage pratique », « qui ne perd jamais de vue l'application ». Mieux, il ajoute « la pratique seule peut indiquer les difficultés et elle seule en fait trouver les solutions. Le lecteur profitera ainsi de la tradition, c'est-à-dire de l'expérience des bureaux qu'il ait peut-être à se reprocher d'avoir tant soit peu médité de cette tradition ». C'est bien à ce traité pratique à la fois produit des transformations de l'administration du dix-neuvième siècle et fenêtré sur l'histoire de cette même administration que nous allons consacrer le présent colloque.

Le dictionnaire est un des ouvrages emblématiques d'un milieu entièrement dédié à la production de savoirs sur et pour l'administration. Lié en partie à la nébuleuse libérale, ce milieu a traversé le dix-neuvième siècle et les régimes politiques de la Monarchie de Juillet à la Troisième République. Il reste concurrentiel non seulement par les œuvres produites mais également par les visions de l'administration des différents acteurs investis dans ce milieu.

Notre rencontre conclut une recherche collective intitulée MOSARE². Les propos qui vont suivre s'inscrivent dans la lignée des travaux sur les sciences de gouvernement, sur la production et la mobilisation des savoirs pour l'action. Autrement dit, il s'agit de revenir sur la capacité qu'ont les administrateurs à produire et à mobiliser des savoirs directement inspirée en lien avec leur action quotidienne. Nous nous attachons à l'écriture d'une histoire des sciences humaines et sociales qui ne souhaite pas reproduire une distinction entre sciences académiques et savoirs pratiques pour mieux saisir les origines à la fois pratiques et politiques de ces connaissances. Ainsi nous allons proposer une chronologie en grande centrée sur le second dix-neuvième siècle. C'est probablement une période intermédiaire dans l'institutionnalisation des savoirs administratifs. Les supports, toutefois, se multiplient. Un milieu que nous allons qualifier de milieu de producteurs de savoirs administratifs se forme. Dans cette enquête en cours, dont nous ne pourrons restituer ici que quelques éléments encore lacunaires, trois interrogations sont présentes :

- Qui produit ? Une fois de plus nous mettons sur le même plan tous les producteurs – des auteurs académiques et/ou classiques aux administrateurs méconnus ou moins connus -. Notre ambition est d'essayer de voir s'ils sont reliés les uns aux autres, s'il existe des sous groupes, etc.

¹ Archives de la Maison Berger Levrault, AD Meurthe et Moselle, 57 J3/7, Lettre de Berger Levrault à Maitre Blanchet, 31/05/1918.

² MOSARE - pour Mobilisation des Savoirs pour la Réforme – est un projet financé par l'ANR, programme Administrer/Gouverner. Le sous-titre du programme est : « Circulation des savoirs de gouvernement et transformations de l'action administrative (XIX^e-XX^e siècles) ». Le programme s'articule autour de l'étude approfondie de trois moments (1815-1848 ; 1880-1914 ; 1950-1980) qui rendent compte d'une transformation des frontières entre administration et gouvernement. Le programme se penche sur la production et l'incorporation de savoirs pour l'action publique et de savoir-faire destinés au perfectionnement et à la rationalisation de l'action politico-administrative.

- Pourquoi produire ? Quelles représentations politiques peut-on déceler derrière la production de savoirs administratifs ? Là surgissent de vraies interrogations sur lesquelles nous reviendrons en conclusion. C'est là que la politique ressurgit et que probablement – même si pour le moment encore peu de résultat – il est pertinent d'établir une chronologie traversant les régimes politiques.
- Enfin comment produit-on ? Les échanges et les transactions qui forment des savoirs sont au cœur de nos interrogations.

Notre propos introductif vise à saisir ce traité pratique comme une entrée sur les transformations de l'administration en repérant qui a été son auteur principal, ses réseaux et finalement le milieu administratif dans lequel cette œuvre éditoriale a pris son sens.

UN EXPERT TRANSNATIONAL ET UN ENTREPRENEUR EDITORIAL : MAURICE BLOCK (1816-1901)

On doit à Emile Cheysson (1836-1910) une des rares biographies de Maurice Block grâce au discours qu'il prononce, en 1907, à l'Académie des Sciences Morales et Politiques en hommage à son prédécesseur. Le portrait qu'il en fait est celui d'un travailleur acharné et d'un liseur infatigable » ayant dédié toute sa vie à la science et au libéralisme³. Cheysson décrit le cabinet au cœur de sa maison d'Auteuil. « C'est là dans son cabinet bondé de livres que s'est écoulée son existence, c'est là que j'ai souvent causé avec lui des études qui nous étaient chères à tous les deux. J'y suis retourné plusieurs fois depuis sa mort et tout récemment encore avec une véritable émotion à l'occasion de cette notice. J'y ai tout retrouvé sauf le maître qui animait ce sanctuaire de travail. ». Il décrit sa mort tout en précisant que « jusqu'à la fin il est resté vaillant et debout, un livre devant lui et une plume à la main ». Revenons d'abord sur sa trajectoire avant d'évoquer les maigres sources de l'enquête

Qui est Maurice Block ?

Maurice Block est né en février 1816 à Berlin d'une famille juive. Ses parents s'installent en France dès 1818. Maurice Block retourne faire ses études en Prusse. Il fait un doctorat de philosophie après avoir étudié dans les Universités de Bonn, Heidelberg et Tübingen où il obtient le doctorat. Il entre dans l'administration en 1844 en rejoignant le ministère de l'agriculture et du commerce comme simple rédacteur traducteur. C'est à ce moment qu'il devient correspondant d'un certain nombre de sociétés savantes. Par ses liens avec ces sociétés (notamment de statistique) et par sa participation à de nombreux congrès internationaux, il semble s'imposer comme un « expert transnational de la réforme sociale »⁴. Dès la proclamation de la République, le gouvernement provisoire prend un décret favorisant les naturalisations. Maurice Block, qui avait déjà demandé la nationalité française en 1845, saisit cette opportunité et est naturalisé en mai 1848⁵. A ce moment là, Maurice Block est expéditionnaire au ministère de l'Agriculture. Il subvient aux besoins de sa famille (père, mère et une sœur). Sa carrière administrative s'accélère par la suite : de rédacteur-traducteur, attaché au bureau de statistique générale du ministère de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics (1844-1853) il devient sous-chef du service de la statistique générale de France jusqu'en 1861. Il est alors « chargé de publier tous les documents statistiques des diverses administrations publiques des pays étrangers »⁶.

³ Emile Cheysson, *Notice sur la vie et les travaux de M. Maurice Block*, Paris, Académie des sciences morales et politiques, 27/07/1907

⁴ Il faudrait creuser cet aspect de sa trajectoire en repérant son engagement dans différentes institutions internationales. A partir de l'étude des congrès internationaux relatifs aux prisons, aux statistiques, à l'hygiène, à la bienfaisance et à la science sociale et s'étant tenus entre 1840 et 1880, Nico Randeraad et Chris Leonard élaborent une liste d'une vingtaine de membres de l'élite transnationale de la réforme sociale. Maurice Block est l'un des trois français à en faire partie avec Louis Wolowski et Jules Duval. Les auteurs remarquent que « cette élite d'une communauté épistémique a largement échappé à l'attention de l'historiographie » consacrée à la réforme sociale. (Chris Leonard, Nico Randeraad, « Transnational experts in Social Reform, 1840-1880 », *International Review of Social History*, vol55, 2010, pp.215-239.)

⁵ Archives nationales, BB/11/541, Rapport du Commissariat de Police du Quartier de la Monnaie, 7/04/1848.

⁶ Emile Cheysson, *Notice sur la vie et les travaux de M. Maurice Block* op. cit.

C'est à partir de cet emploi qu'il va publier des ouvrages qui feront sa réputation : le *Dictionnaire de l'administration française* en 1856, *l'Annuaire de l'économie politique et de la statistique* qu'il fit paraître de 1856 à 1865 avec la collaboration de M. Guillaumin puis seul à partir de cette date jusqu'en 1879. Il dirige également le *Dictionnaire général de la politique* (1863).

Dès 1856, il rejoint le Conseil de la Société d'encouragement de l'Industrie nationale. Il collabore, au même moment, à plusieurs revues. Après 17 ans de services, il quitta l'administration pour se livrer tout entier à ses recherches personnelles. En 1880 il est élu à l'Académie des sciences morales et politiques dans la section d'économie politique, statistique et finances⁷. Une dizaine d'années avant – et dans le dernier mois du Second Empire – il est nommé Chevalier de la Légion d'honneur par décret du 9 août 1870 et ce pour ses qualités d'homme de lettres.

Difficile donc de classer cet administrateur savant. Il aura consacré sa vie entière à une activité éditoriale débordante. Dans sa maison d'Auteuil, il travaillait dans un cabinet envahi de livres et en étant seulement aidé de sa sœur⁸. Maurice Block a pu être saisi comme un économiste voire un économiste précurseur⁹. Il appartient au lobby libéral et contribue directement au *Journal des économistes*. C'est dans ce cadre qu'il publie – en juillet 1872 – le premier compte-rendu du *Capital* de K. Marx en France. S'il se place sur le plan scientifique, c'est le socialisme allemand qu'il l'intéresse avant tout. Il connaît et a fréquenté Karl Marx qui est, à deux ans près, son contemporain. Il fréquentait Marx et l'équipe des *Annales franco-allemandes* à Paris en 1844. Mais les hommes qui se retrouvent par livre interposés ont vu les familles libérale et socialiste se recomposer. Pour Block, il semble que le socialisme ne peut plus être compté parmi les utopies. Le socialisme est bien devenu une théorie, concurrente et rivale, de l'économie politique. C'est sur le terrain de la science qu'il doit être combattu. Block est à bien des égards avant tout considéré comme un des porte-parole de l'économie politique et de la statistique. Dans ses innombrables articles et revues comme dans ses livres de doctrine (*Théoriciens du socialisme en Allemagne* ou encore *Les progrès de la science économique depuis Adam Smith*) il défend les idées de J.-B. Say, de Bastiat, de Michel Chevalier, déclarant que dans la recherche du mieux-être social, l'économie politique doit s'appuyer sur le ressort de l'initiative privée.

Il est aussi un savant spécialiste de l'administration. Il compte, en 1872, parmi ces « hommes notoirement compétents et experts en matières politiques, financières et administratives » que Billault de Géraïnville s'attend à voir dans le public du Conseil d'Etat¹⁰. Pour cela, il repose sur ces réseaux administratifs. Cet administrateur, militant de l'économie politique, s'investit dans de nombreux projets éditoriaux. On a pu reconstituer une partie de ses revenus liés aux publications administratives grâce aux archives de deux éditeurs (Hetzl et Berger Levrault). Ainsi en 1880, Berger Levrault lui verse pour le dictionnaire de l'administration et ses suppléments 2498 francs. Hetzel lui remet 3800 francs (pour le deuxième de l'administration de Paris et pour deux ouvrages consacrés au budget et à l'impôt). Certains d'entre eux témoignent de son engagement politique. Dès 1863 – moins de deux ans après avoir été mis en disponibilité – il fait une demande à la Direction de la Presse du ministère de l'Intérieur pour obtenir l'autorisation de la publication d'un hebdomadaire bilingue *The Paris Commercial News* (anglais) et *Pariser Handelszeitung* (allemand). Cette publication doit essentiellement rendre compte de l'évolution des prix à Paris et ce afin « de favoriser les relations entra la France d'une part et l'Allemagne et l'Angleterre d'autre part »¹¹. Mais le projet qu'il défend deux ans plus tard rend encore davantage compte de son engagement sur le plan politique. En 1865, Maurice Block et Charles de Mazade demandent au même bureau l'autorisation de publier un quotidien : *Le Spectateur européen*. La publication 'professera les opinions libérales'. Le chef de bureau est persuadé que cette publication sera « une feuille d'opposition

⁷ Sur l'Académie des sciences morales comme bastion du libéralisme et comme arène de condamnation des « mœurs parlementaires » au tournant des dix-neuvième et vingtième siècles, voir Corinne Delmas, *Instituer des savoirs d'Etat. L'Académie des sciences morales et politiques au XIXème siècle*, Paris, L'harmattan, 2006.

⁸ *Ibid.*

⁹ Jacqueline Cahen, « La réception de l'œuvre de Karl Marx par les économistes français (1871-1883) », *Mil Neuf Cent*, 1994, vol.12, pp.19-50.

¹⁰ A.-E. Billault de Géraïnville, *Cuisine gouvernementale*, Paris, Chez tous les libraires, 1872, p.11.

¹¹ Archives nationales, F18/268, Lettre de Maurice Block au ministre de l'Intérieur, 4/05/1863.

parlementaire » mais délivre l'autorisation¹². Il ne fait aucun doute que cette publication sera profondément libérale. Charles de Mazade (1820-1893) est le rédacteur politique de la revue d'opposition, La revue des deux mondes à laquelle contribue régulièrement Block. Block dans sa demande en appelle à la caution de Frédéric Le Play (alors conseiller d'Etat) et du sénateur Parieux. Cet épisode n'est pas sans fournir quelques éléments sur la mise en disponibilité de Block quatre ans auparavant. Cette mise en disponibilité reste mystérieuse. Block avance régulièrement des raisons médicales (ophtalmiques) tandis que l'administration des travaux publics parle de « dissentiments » entre Block et son chef direct sans que la morale de Block ne soit mise en cause¹³. L'engagement politique ainsi que l'activité éditoriale ne sont probablement pas étrangers à ces dissentiments. E. Cheysson explique que la notoriété de Block « inspirait quelque ombrage à ses chefs. Les administrateurs n'aiment guère en général que les agents sortent de la pénombre de leur bureau en se créant une personnalité extérieure ». On ne peut pas exclure un rejet de son engagement politique.

Cela n'empêchera pas Block, après 1861, comme nous l'avons dit, de coaliser une partie des commis de l'Etat – défenseurs d'un libéralisme – derrière une cause apparemment moins politique : celle d'une science de l'administration, d'une science camérale à la française.

Des sources éparses

Les sources relatives à Maurice Block sont très lacunaires. Nous n'avons pas retrouvé ses archives personnelles – dont il est dit dans le discours de Cheysson précédemment cité qu'elles seront cédées à l'Académie des sciences morales et politiques –.

Son dossier de personnel reste très maigre. Il fait partie du Ministère d'Agriculture et du Commerce à la division de la Statistique. En 1844 Block obtint d'entrer au ministère de l'agriculture et du commerce en qualité de rédacteur traducteur dans le bureau de la statistique générale sous la direction de M. Moreau de Jonnés, membre de l'institut. Il peut être complété par son dossier de légion d'honneur ou de naturalisation. Par ailleurs nous retrouvons ses demandes d'autorisation de publications formulées au bureau de la presse, quelques correspondances, quelques subventions pour des missions.

A la bibliothèque de l'Institut, on trouve quelques courriers lors de sa campagne de la fin des années 1870 (pour le siège de l'Académie des sciences morales et politiques). Les correspondances avec Maxime Du Camp, avec les éditeurs comme Hetzel sont plus riches.

Enfin l'enquête nous a conduit aux archives départementales de Meurthe et Moselle pour les archives de Berger Levraut qui éclairent quelques aspects de la vie du dictionnaire.

Nous l'avons dit, Block fait une longue carrière éditoriale en s'appuyant non seulement sur ses ressources linguistiques mais également sur les relations nouées au sein de l'administration française et notamment le ministère de l'Agriculture. Le dictionnaire de l'administration française va constituer sa grande entreprise éditoriale collective.

2/ UNE ANALYSE RETICULAIRE DE LA TRAJECTOIRE DE BLOCK ET DE SON DICTIONNAIRE¹⁴

¹² Archives nationales, F18/268, Rapport du chef du bureau de la Presse, Ministère de l'Intérieur, 16/04/1865.

¹³ Archives nationales, F18/268, Lettre de la Direction du Personnel du Ministère de l'Agriculture, du commerce et des travaux publics à la direction de la Presse du Ministère de l'Intérieur, 18/08/1863.

¹⁴ Les analyses de réseaux de la présente communication reposent sur une base de données BHP élaborée par le laboratoire LARHRA. Je remercie Marie-Clotilde Meillerand et Camilo Argibay pour leur aide précieuse. L'analyse a été rendue possible grâce à l'expertise de Camilo Argibay et de Séverine Gedzelman (Ingénieur d'études, Triangle).

Deux lectures peuvent être croisées. La première vise à rendre compte de quelques propriétés socio-démographiques des auteurs du dictionnaire. La seconde à replacer le dictionnaire dans le réseau des entreprises éditoriales (collectives) de Maurice Block. Ces deux lectures nous renseignent sur l'environnement du dictionnaire. Elles permettent de dégager les institutions supports de la trajectoire de Block.

Les réseaux du dictionnaire

En associant trois éditions du dictionnaire (1862, 1877, 1891), nous obtenons une population de 185 auteurs. Une majorité est issue des administrations centrales (54 %). Les ministères de la Justice (1%), de la Guerre (1,5%), de la Marine (2%), des Travaux Publics (2,7) contribuent assez modestement, de par leurs membres, à la rédaction du dictionnaire. 5,5 % des auteurs sont issus du Ministère de l'instruction publique. Le même pourcentage est obtenu du côté de l'industrie et du commerce. Le ministère des Finances (10, 3) et le Ministère de l'Intérieur (10,3) sont parmi les plus grands pourvoyeurs d'entrées du dictionnaire. Ils se situent juste en arrière plan du Ministère de l'Agriculture et du Commerce (13,5). Seuls 3% des auteurs sont issus des préfetures. On ne trouve que très peu d'universitaires (2,7%). A côté des administrations centrales, les auteurs proviennent de la Cour de Cassation (2,7%), de la Cour des Comptes (2%) et surtout du Conseil d'Etat (10,3%). On remarque d'ailleurs un nombre croissant de conseillers d'Etat au fil des éditions.

Une analyse de réseau des principales entreprises éditoriales collectives conduites par Maurice Block (Dictionnaire de l'administration française, 1862, 1877, 1891 ; Dictionnaire général de la politique, 1873, Revue générale d'administration 1878, 1880) permet de restreindre cette liste de 185 acteurs.

Parmi les personnes les plus connectés (ayant le plus d'affiliations dans le réseau de Block), on repère bien des profils assez emblématiques des rédacteurs du dictionnaire.

D'abord, on peut relever la présence de conseillers d'Etat. Ces conseillers d'Etat ont soit une activité éditoriale très intense (notamment liée à un domaine précis de l'administration) soit une pluri-affiliation à des sociétés et entreprises éditoriales

Jules Delarbre (1821-1903) appartient au premier groupe. Conseiller d'Etat, directeur au ministère de la Marine, il a produit de nombreux ouvrages. Il fait partie des premiers rédacteurs de la Revue générale d'administration

Charles Tranchant (1826-1913) également conseiller d'Etat se distingue davantage par la cause qu'il défend : le projet d'une école d'administration.

CHARLES LOUIS TRANCHANT (1826-1913)

Elève de l'Ecole des Chartes puis nationale d'administration, il est nommé auditeur au Conseil d'Etat au concours du 6 août 1849. Il est attaché à la section de législation. Il est suspendu (avec tous les membres du Conseil) lors du Coup d'Etat du 2 décembre 1851. Il est secrétaire du Conseil d'administration du ministère de la justice puis à partir de 1855 il rejoint la Compagnie des Messageries Maritimes dont il devient secrétaire général en 1865. Il obtient son premier mandat en 1867 comme conseiller général de la Vienne. En 1871, il est élu conseiller municipal de Paris et conseiller général de la Seine. Il est élu Conseiller d'Etat par l'Assemblée nationale en juillet 1872 après la loi de réorganisation du Conseil du 24 mai 1872 et siège pour la première fois le 10 août. Il démissionne de ses fonctions le 24 juillet 1879 protestant contre l'épuration du Conseil par les Républicains. Il a participé à l'Exposition de 1889 notamment au jury des récompenses de l'Economie sociale. En 1883 il obtient l'adjonction d'une Section des sciences économiques et sociales au Comité des travaux historiques. Membre de l'Association des anciens élèves de l'Ecole nationale d'administration qu'il a fondé en 1849 et animé jusqu'en 1912, il a participé à de nombreuses sociétés (Société d'économie politique, société de statistique de Paris, société de législation comparée)

A côté des conseillers d'Etat, on repère la présence des hommes de bureaux des administrations centrales. Ils sont très largement représentatifs des auteurs du dictionnaire. Parmi les plus présents dans les entreprises éditoriales de Block figurent

Charles Lavollée (1823) fait partie de la mission en Chine qui débute en 1843. Il entre au ministère du Commerce en 1846 comme chef de Bureau puis au Ministère de l'Intérieur en 1855. Il va quitter le Ministère de l'Intérieur pour devenir administrateur de la Compagnie des Omnibus de Paris.

F Desenne est également un des rédacteurs du Dictionnaire présent dans plusieurs éditions et contribuant à la *Révue générale d'administration*. Il est bien difficile de trouver des sources sur cet acteur. Au mieux peut-on relever qu'il prend sa retraite le 26 janvier 1877 comme chef de bureau au Bureau de la correspondance étrangère à l'administration des postes.¹⁵

On remarquera que ces auteurs mobilisés à de nombreuses reprises par Block sont nés dans les années 1820 et appartiennent à une génération sur laquelle nous allons revenir plus bas.

Les institutions supports de la trajectoire de Maurice Block

L'entreprise éditoriale de Block repose donc sur plusieurs institutions qui sont aux frontières du réseau du dictionnaire.

- **D'abord le Ministère de l'Agriculture et surtout le ministère du Commerce et de l'Agriculture et son Bureau de Statistiques**
En 1844 Block obtint d'entrer au ministère de l'agriculture et du commerce en qualité de rédacteur traducteur dans le bureau de la statistique générale sous la direction de M. Moreau de Jonnés, membre de l'institut. C'est Moreau de Jonnés qui en 1840 contribue à sortir ce bureau de son état « moribond » selon ses propres mots¹⁶. Il contribue à transformer le bureau et l'organisation du travail. Une division par grandes matières est finalement adoptée : Territoire/ Population/ Agriculture/ Industrie Manufacturière/ Arts et Métiers/ Commerce intérieur/ Commerce extérieur/ Navigation/ Colonies/ Administrations publiques/ Finances/ Forces Militaires/ Justice/ Instruction publique
- **Ensuite la Société de Statistique de Paris (à laquelle il faudrait ajouter le *Journal des Economistes*)**. Michel Chevalier, ancien saint simonien devenu conseiller de Napoléon III, est le principal artisan du traité avec l'Angleterre. Or ce traité est fortement critiqué. Face aux attaques de leurs adversaires, Chevalier et son entourage font le projet de créer une institution libre de statistique qui pourrait défendre le traité. De par son origine, la Société de statistique de Paris est une extension du réseau des économistes libéraux groupés depuis 1842 dans la société d'économie politique. A l'appel de Chevalier, ses principaux membres viennent constituer le noyau de la nouvelle société : Hippolyte Passy, Joseph Garnier, Louis-René Villermé, Maurice Block, Léonce de Lavergne, Clément Juglar, Louis Wolowski. Pendant cinquante ans leurs membres entretiennent l'alliance de 1860 et les deux sociétés s'expriment à l'unisson. Parmi les membres les plus actifs de la société, certains ont directement participé au service de la Statistique générale de France notamment Legoyt (successeur de Moreau de Jonnés) et Block
- **L'Académie des sciences morales et politiques** est sans aucun doute un véritable support. Emile Cheysson pourra, en 1907, rappeler son élection : En 1880 il posait sa candidature à l'Académie

¹⁵ Bulletin mensuel de l'administration des postes, Février 1877, n°95, p36

¹⁶ Bertrand Gilles, Les sources statistiques de l'histoire de France. Des enquêtes du XVIIème siècle à 1870, Genève, Droz, 1980

(décès de Léonce de Lavergne). Il était élu au premier tour par 18 voix contre 17 à M Victor Bonnet. Dans sa lettre de candidature, Block explique

Je cultive la statistique depuis une quarantaine d'années, ma première publication date de 1844, je ne le cite que pour mémoire. Mon 1^{er} prix de statistique date de 1852.....Je mentionnerai aussi les Revues trimestrielles que, depuis 19 ans, je publie dans Le Journal des Economistes. Ces revues font connaître à la France le mouvement de la science économique dans les pays étrangers, surtout en Angleterre, aux Etats-Unis, en Allemagne et en Italie...Les saines doctrines économiques dont la France a toujours tenu si haut le drapeau que les JB Say, les Bastiat, les Michel Chevalier et autres ont défendues avec tant d'éclat sont vivement attaquées aujourd'hui. Je suis presque seul à les défendre contre nos savants adversaires de l'étranger, et j'ose dire que je suis constamment sur la brèche¹⁷.

Il siégeait très régulièrement dans la section d'économie politique qui est particulièrement ouverte aux fonctionnaires (ou anciens fonctionnaires). Il peut côtoyer des co-auteurs du dictionnaire notamment Aucoc.

- Les congrès internationaux et notamment les congrès internationaux de statistiques. Eric Brian fait de Block l'un des plus marginaux participants français aux congrès internationaux de statistiques. Reste que cet engagement dans les congrès internationaux est assez important. Block fait le compte-rendu de tous les congrès dans le Journal des Economistes de même qu'il battit sa carrière administrative sur sa connaissance des travaux étrangers. Comme pourrait le faire – dans les mêmes espaces – Louis Wolowski. Cette place dans les espaces de circulation est un programme de recherche en soi en partie menée sur cette période par Chris Leonards et Nico Randerad de l'Université de Maastricht.

Si ces institutions constituent la frontière directe du réseau de Block, nous relevons en arrière plan d'autres institutions support des entreprises éditoriales

- le Conseil d'Etat bien évidemment mais dont on a pu pointer le rôle dans la production de savoirs administratifs
- le Ministère de l'Intérieur et sa direction de l'administration générale, départementale et communale. C'est une administration majeure des années 1830 aux années 1900 pour la production – par les administrateurs – de savoirs dédiés à l'administration.
- Mais aussi d'autres lieux de production de savoirs administratifs : et notamment le Comité des travaux historiques et en particulier sa section de sciences économiques et sociales (dont le vice président sera Tranchant et le président Emile Levasseur). C'est Charles Tranchant qui obtient, en 1881, la création d'une telle section auprès du ministre Jules Ferry¹⁸. Cette section en examinant la production d'ouvrages pouvant bénéficier de subvention procède à une forme d'évaluation scientifique de l'ensemble des ouvrages relevant de l'économie, sociologie mais également de l'ensemble des savoirs administratifs¹⁹. Ce comité nous montre que la science de l'administration est à bien des égards considérée comme une forme de science sociale.

L'ensemble de ces institutions entourent un milieu plus large que les simples entreprises éditoriales de Maurice Block. Elles sont les supports d'un véritable milieu dédié à la production de savoirs administratifs. C'est dans ce milieu qu'il convient de replacer la ou les publication(s) du dictionnaire.

¹⁷ Archives de l'Institut de France, Dossier Maurice Block, Lettre de M. Block au secrétaire perpétuel, 5/02/1880.

¹⁸ Archives Nationales, F/17/2835, Lettre de Charles Tranchant au Ministre de l'Instruction Publique – Direction de l'enseignement supérieur – Comité des travaux historiques, 6/02/1911

¹⁹ Émile Durkheim, *L'Évaluation en comité. Textes et rapports de souscription au Comité des travaux historiques et scientifiques (1904-1917)*, édités et présentés par Stéphane Baciocchi et Jennifer Mergy, New York, Berghahn Books – Durkheim Press, 2003.

LE DICTIONNAIRE AU CŒUR D'UN MILIEU EDITORIAL DEDIE A L'ADMINISTRATION

Le dictionnaire de l'administration française prend naissance dans un milieu dédié à la production et à la publication de savoirs administratifs. Ce milieu s'institutionnalise et s'organise autour de collaborations et de concurrences à la fois savantes, politiques mais également commerciales.

Vie et Mort du Dictionnaire

Le dictionnaire est créé en 1856. Dès le premier traité d'édition signé chez Berger Levrault, on saisit l'esprit d'une telle publication destinée aux administrateurs. Le dictionnaire paraît par livraison mensuelle de 10 feuilles.

En 1889, le principe change : le dictionnaire est publié en quatorze livraisons et le traité annonce une nouvelle édition tout les quatre ou cinq ans. Mais il est précisé que pour que « le dictionnaire soit toujours au courant », il convient de prévoir entre deux nouvelles éditions trois ou quatre suppléments annuels de 32 à 40 pages qui seront remis gratuitement aux acheteurs du dictionnaire.

En 1902, M Edouard Maguero (sous chef de la Direction générale de l'Enregistrement), reprend le projet de Block et souhaite en éditer une 5^{ème} édition. Il veut lui redonner le caractère pratique et décrit les lecteurs comme « hommes d'affaires, fonctionnaires ou administrateurs, qui consultent le Dictionnaire pour y chercher des renseignements pratiques et non pour faire de la science pure telle que le droit comparé ». A l'occasion des échanges entre Maguero et l'éditeur, on saisit que l'éditeur est moins convaincu de l'opportunité commerciale d'une telle entreprise.

« En comparant les sommes que nous avons payées à M Block depuis 1892 tant pour les honoraires d'articles que pour droits d'auteur avec les sommes que nous ont rapportées les deux dernières éditions je constate que l'entreprise lui a rapporté plus qu'à nous qui en avons couru tous les risques. »²⁰

Reste que le dictionnaire a connu une vraie vitalité tout au long de ses éditions. Entre 1877 et 1890, le dictionnaire connaît trois tirages de 4000 exemplaires (1877), 2000 exemplaires (1881) et de 600 exemplaires (1889). Le nombre annuel de ventes varie de 108 à 1660 avec un nombre moyen de 460 exemplaires vendus par an.

S'il commence à s'épuiser dans les années 1890, le dictionnaire a sans aucun doute été une publication très précieuse pour la maison d'édition Berger Levrault. Dès l'année 1857, un traité est signé en vue de la publication d'un Annuaire de l'administration française destiné à tenir le dictionnaire « constamment au courant de la législation et de la jurisprudence administrative »²¹. A la fin de la même année un nouveau traité est conclu entre l'éditeur et Block pour l'édition d'une série de volumes (cinq par an) sous le titre collectif de Bibliothèque de l'Administration française ou de Bibliothèque administrative²². En septembre 1877, l'éditeur signe à nouveau un contrat pour la parution d'une revue générale d'administration embrassant « la totalité des matières administratives théoriques et pratiques de façon à consacrer 5 ou 6 feuilles aux articles de fond, le reste étant généralement rempli par une chronique, par la reproduction des lois, décrets, circulaires, par la jurisprudence, par des questions et réponses »²³.

Un milieu de producteurs de savoirs administratifs

²⁰ Archives de la Maison Berger Levrault, AD de Meurthe et Moselle, 57 J5/124, Note de Berger Levrault en réponse à celle de M Maguéro du 16/11/1902, 23/11/1902.

²¹ Archives de la Maison Berger Levrault, AD Meurthe et Moselle, 57 J3/2, Traité 18/03/1856

²² Archives de la Maison Berger Levrault, AD Meurthe et Moselle, 57 J3/2, Traité 31/12/1857

²³ Archives de la Maison Berger Levrault, AD Meurthe et Moselle, 57 J3/2, Traité et convention 27/9/1877

Il est possible de replacer le dictionnaire dans un environnement plus large ²⁴. Nous recensons alors 385 acteurs. Les plus centraux (à la fois en terme du nombre d'appartenance et en terme d'intermédiarité) sont les suivants

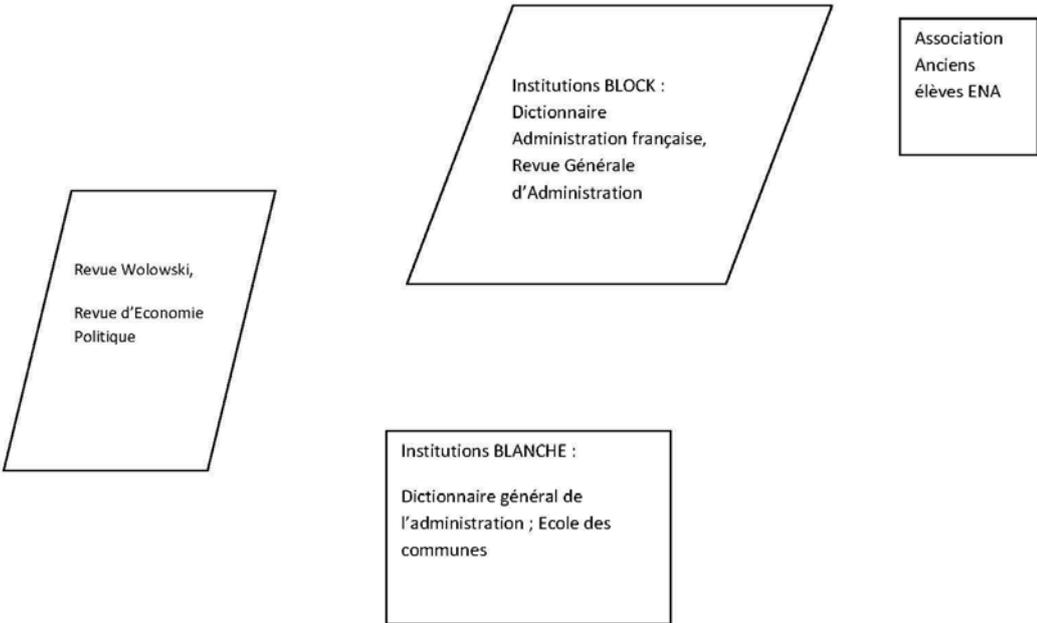
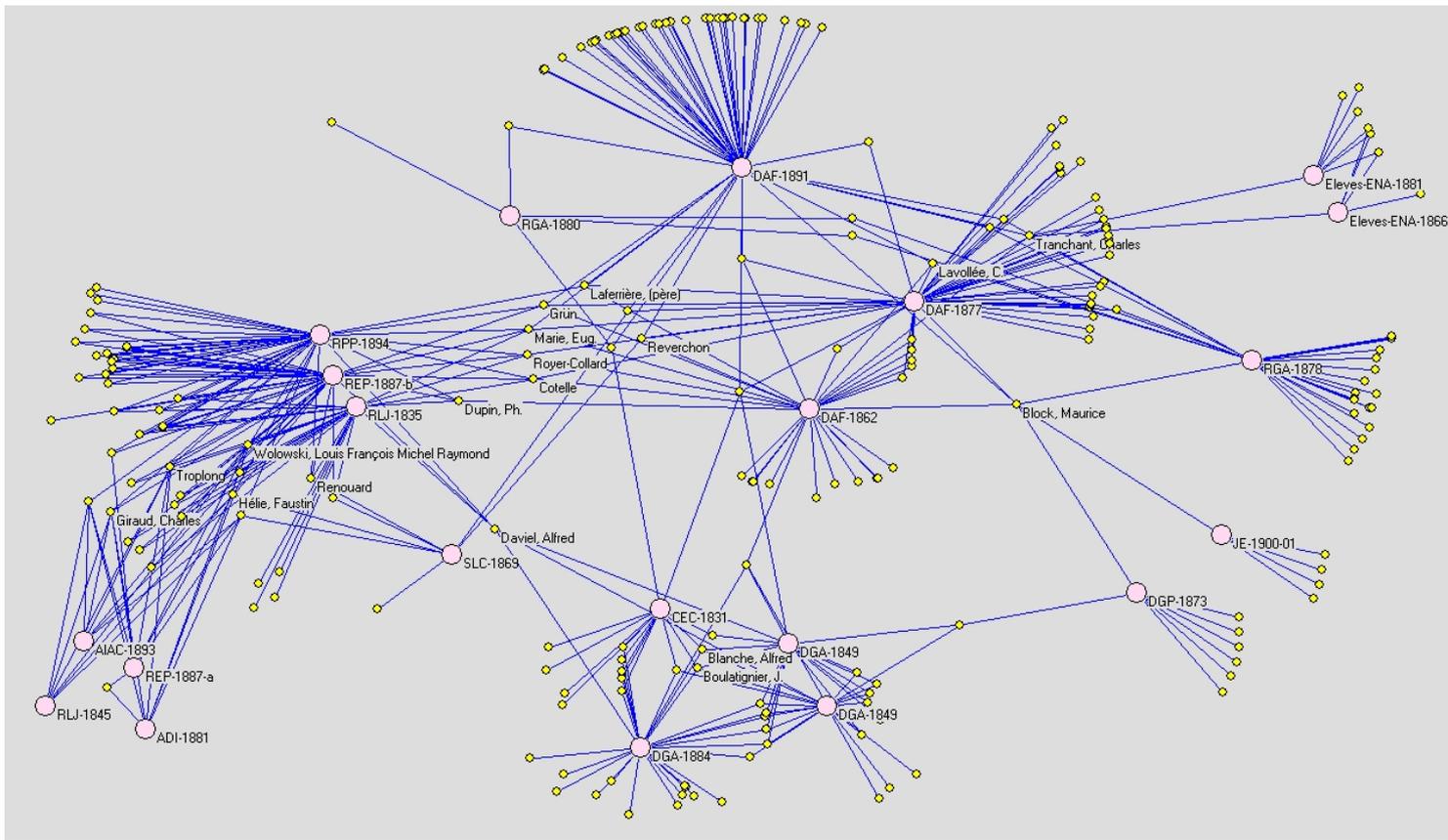
Acteurs	Centralité
Marie, Eug.	262
Grün	258
Laferrière, (père)	247
Tranchant, Charles	234
Block, Maurice	229
Lavollée, C.	218
Reverchon	203
Delarbre, Jules	196
Desenne	196
Aucoc, Léon	195
Royer-Collard	195
Cotelle	195

Reste que cette forme de centralité est difficile à analyser. Du fait de l'hétérogénéité des sources saisies (le dictionnaire de l'administration française a été saisi pour trois éditions et un auteur participant aux trois aura déjà 185 liens).

C'est probablement la centralité d'intermédiarité qui nous semble la plus à même de décrire la configuration de ce milieu de producteurs de savoirs administratifs.

Acteurs	Centralité intermédiarité
Tranchant, Charles	0.105741226
Block, Maurice	0.075315799
Marie, Eug.	0.067857584
Aucoc, Léon	0.067292860
Grün	0.060827679
Legoyt, A.	0.055074004
Daviel, Alfred	0.050440293

²⁴ L'analyse de réseau porte sur le Journal des Economistes (1900-1901), La Revue d'Economie politique (1862, 1887), Dictionnaire général de la politique (1873), Dictionnaire général d'administration (1849, 1857), Revue de législation et jurisprudence (1837-1884), Dictionnaire de l'administration française (1862 ; 1877, 1891), Revue générale d'administration (1878-1880), Association des anciens élèves de l'Ecole nationale d'administration (1853, 1866, 1881)



C'est Charles Tranchant qui est l'acteur le plus intermédiaire du réseau. Il est un auteur du Dictionnaire d'administration de Block ; il participe à la *Revue générale d'administration*. Il est surtout l'inépuisable secrétaire de l'association des anciens élèves de l'École nationale d'administration.

Eugène Marie a un autre profil. Il est bien difficile de rassembler des sources le concernant. Il est sous chef de bureau au Ministère de l'Agriculture et du Commerce et correspond à ce titre à une grande partie des auteurs du Dictionnaire de Block. Reste qu'il participe à d'autres entreprises éditoriales : *la Revue de Législation et de Jurisprudence* de Wolowski ainsi qu'à *la Revue d'Economie politique*.

Alfred Daviel (1800-1856), avocat, est également auteur dans la revue Wolowski tout comme il contribue à la revue d'économie politique. Mais il ne participe pas au même dictionnaire puisqu'il apporte son concours au dictionnaire général d'administration de Blanche.

Alphonse Grün (1801-1866) assure, quant à lui, le lien entre la *Revue d'Economie Politique* et le dictionnaire de Block. Ce publiciste né à Strasbourg a été formé au droit et est devenu avocat avant de s'orienter vers une carrière éditoriale. Il est rédacteur en chef du Journal général de France de 1836 à 1839 puis du Moniteur universel de 1840 à 1852.

Deux acteurs permettent d'assurer un lien entre le dictionnaire de Blanche et celui de Block.

Léon Aucoc participe à la réédition du dictionnaire de Blanche en 1857. Il est membre du comité éditorial de l'École des communes, revue que dirige Alfred Blanche. Il rejoint la liste des collaborateurs du Block dans les années 1870.

Alfred Legoyt assure également le lien entre ces deux entreprises éditoriales. Il est une des personnalités majeures de la statistique, de l'économie politique et de la science de l'administration.

ALFRED LEGOYT (1815-1888)

Alfred Legoyt est né à Clermont Ferrand. Il fait son droit à Paris et devient secrétaire de M Tissot, membre de l'Académie française de 1836 à 1839. Il entre au Ministère de l'intérieur en 1839 comme chef de bureau de l'administration générale. Il assure ensuite le secrétariat de la commission permanente des archives. Il prend la direction du service de statistiques du Ministère de l'Intérieur. Au même moment un autre service de statistiques existe au ministère de l'Agriculture et du Commerce (sous la responsabilité d'Alexandre Moreau de Jonnes). Les deux services sont réunis en 1852 sous la direction de Legoyt désormais directeur du bureau de statistique générale de France.

Legoyt a une activité éditoriale prolifique. Il publie en 1843 *La France statistique* qui est couronné par l'Académie des sciences. Il publiera également *Du progrès des agglomérations urbaines* (1870) ou encore *Le suicide ancien et moderne: étude historique, philosophique, morale et statistique* (1881). Il contribue au journal des économistes. Membre de la Société de statistique de Paris, il en assure même le secrétariat général.

De fait il apparaît qu'un milieu dédié à la production de savoirs propres à l'administration se structure à partir des années 1830. Son institutionnalisation s'opère à travers la publication de revues, de dictionnaires, l'organisation d'enseignements et enfin l'activité de sociétés.

D'abord les revues. Nous les avons déjà évoquées. Il faudrait distinguer les revues destinées aux collectivités locales des revues destinées à l'ensemble de l'administration. Parmi les revues destinées aux administrations locales, *L'École des communes* est publiée à partir de 1832 par le Conseil d'Etat notamment

pour éclairer les membres des administrations locales auxquelles les lois de 1831 et de 1833 sur les conseils généraux de département et les conseils municipaux avaient offert une nouvelle légitimité. Alfred Blanche en sera rédacteur en chef. Boulatignier rejoindra la rédaction dans les années 1830.

Pour les revues destinées à l'ensemble de l'administration, nous devrions citer *La Revue de législation et de Jurisprudence* fondée en 1834 par Wolowski. Cette revue soutient très nettement les projets d'enseignement préparatoire aux services publics en publiant des articles sur les réformes des écoles de droit ou sur les exemples étrangers. En 1839 une Revue administrative est publiée par Coquebert de Neuville²⁵. Elle sera reprise en 1846 par Alfred Blanche et Paul Dupont jusqu'en 1849 date à laquelle les deux mêmes publient le Dictionnaire général d'administration. C'est en 1878 que Maurice Block fonde la *Revue générale d'administration*. Cette revue – qui va être publiée jusqu'en 1929 – marque la consécration de l'entreprise de ce milieu administratif. Block explique en 1877 à Maxime Du Camp « Je désire donner à cette publication - qui formera un cahier mensuel de 160 pages – une base assez large pour en faire un instrument de réforme et de progrès »²⁶. Au bout d'un an de fonctionnement, alors même que le régime se républicanise de manière certaine, la revue devient une publication officielle destinée à présenter au public « les meilleurs travaux des divers agents de l'administration » selon les termes du décret du 12 janvier 1879. Le service de la Revue est confié aux fonctionnaires du premier bureau de la division départementale. Le ministère reprend l'initiative privée, « l'initiative d'un enfant de l'Alsace dévoué à l'administration autant qu'à son pays et que la France s'honore d'avoir conservé au nombre de ses citoyens ». Il est désormais acquis que la revue doit reprendre les meilleurs travaux des divers agents de l'administration et doit ainsi devenir « un puissant moyen de développer parmi eux le goût des études sérieuses ». La mission de la Revue générale d'administration est bien « d'enseigner, de contrôler, de critiquer, d'indiquer les progrès à réaliser, les réformes à accomplir ».

Les dictionnaires. Il faut citer deux principaux dictionnaires. Le premier est celui publié par A. Blanche en 1849 et le second celui de Block publié en 1856. Le dictionnaire de Blanche le dit clairement dans son manifeste, son objectif est le suivant : « offrir aux administrateurs des notions spéciales, précises, techniques, telles qu'ils sont en droit de les exiger ; parler sans sécheresse aux gens du monde de choses qui sont loin d'être incompatibles avec le charme et l'intérêt de la forme, les initier sans fatigue à une science nouvelle pour eux et leur inspirer le désir d'y pénétrer plus avant. »

Les Ecoles sont un autre lieu. L'histoire de l'école d'administration est faite de projets avortés (de Condorcet à Victor Duruy en passant par Portalis). Reste que sous la Monarchie de Juillet, le projet est sur le point de se concrétiser. Sous les auspices de Victor Cousin – Ministre de l'Instruction publique – une recherche est menée en 1840 sur les enseignements administratifs en Allemagne. Edouard Laboulaye, futur collaborateur du dictionnaire de l'administration, en fait une synthèse publiée en 1843 dans *La Revue de législation et de jurisprudence*. Ce rapport est repris par le député Achille de Salvandy qui devient ministre du ministère Guizot. Mais le projet concernant la création d'une école spéciale d'administration n'a pas été présenté aux Chambres quand la Révolution éclate en 1848. On peut pointer l'existence de cours : Boulatignier participe à l'Ecole égyptienne que le Pacha d'Egypte avait créée à Paris pour initier les jeunes gens qu'il y envoyait à la connaissance des institutions. Boulatignier crée des leçons de droit administratifs qu'Aucoc assimilera à la matrice de l'Ecole d'administration car le gouvernement provisoire reprend le projet²⁷. Le 8 mars 1848 sur la proposition de M Hippolyte Carnot, ministre de l'Instruction publique, le Gouvernement décréta : « une école d'administration destinée au recrutement des diverses branches d'administration dépourvues jusqu'à présent d'écoles préparatoires sera établie sur des bases analogues à celles de l'Ecole polytechnique ». On le sait, cette école ne connaîtra que deux promotions. Elle ferme dès 1849. Une partie des élèves va chercher à obtenir la réouverture d'une école nationale d'administration.

²⁵ Jean-Emile Reymond, « La revue administrative... de 1839 à 1849 », *La revue administrative*, n°28, juillet août 1952, p.359-367.

²⁶ Bibliothèque nationale, Ms 3763 Fonds Maxime Du Camp, 100, Lettre de Maurice Block à Maxime Du Camp, 10 décembre 1877.

²⁷ Léon Aucoc, « Une page de l'histoire du droit administratif. M Boulatignier », *Revue critique de législation et de jurisprudence*, tome XXIV, 1895, pp302-314

L'Association des anciens élèves de l'Ecole de 1848 est extrêmement importante. Ses banquets annuels voient se croiser des enseignants (Boulatignier, Blanche) et des anciens élèves (Aucoc, Cotelle, Tranchant).

Enfin il y les sociétés (société d'économie politique, société de statistique de Paris, Société de législation comparée, Société d'encouragement de l'Industrie nationale) mais aussi les congrès et notamment les congrès internationaux de statistiques. Les dictionnaires veulent garder un objectif pratique. Block précise que son dictionnaire a « pour but de présenter au public un exposé fidèle et suffisamment détaillé de la législation administrative en vigueur. Ce n'est pas un traité théorique mais un ouvrage pratique cad qui ne perd jamais de vue l'application. Autant que possible ses assertions reposent sur des textes positifs commentés par la jurisprudence ou sur une doctrine éclairée par l'expérience des affaires ».

Reste que ce milieu n'est pas homogène. Lorsqu'il s'agit d'évoquer les producteurs de savoirs administratifs des années 1850 aux années 1900, une première entrée pouvant être privilégiée est celle par les générations de producteurs.

- La génération des années 1800 -1810 est la première que nous pouvons évoquer. **Sébastien Joseph Boulatignier (1805-1895)** peut en partie la représenter. Après des études littéraires au collège royal de Caen, il arrive à Paris en 1824. Sa trajectoire le conduit à croiser celle de Cormenin (1788-1868), Gérando (1772-1842) et surtout Macarel (1790-1851). Il rejoint dès les années 1820 le cabinet de Macarel alors avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation. C'est encore Macarel, devenu conseiller d'Etat, qui en fait l'un des principaux rédacteurs de l'Ecole des communes, revue administrative dédié aux membres des administrations locales. Dès les années 1830, il organise des leçons de droit administratif pour préparer aux emplois administratifs. **Quand Macarel devient directeur de l'administration départementale et communale, Boulatignier est nommé chef de bureau. Les quelques archives présentes dans son dossier personnel montrent qu'il a défendu un projet de mise en place d'un enseignement administratif spécial.** Il fait paraître en 1839, dans la *Revue étrangère et française* (p. 81), un article *De l'Origine, des progrès et de l'enseignement du droit administratif en France*. Il entre au Conseil d'Etat en 1839. 1848 voit sa consécration ; il est représentant du peuple à l'Assemblée constituante et surtout il rejoint l'Ecole d'administration. Il a déjà produit à ce moment là : il a repris l'édition des Institutes de Gérando ; il a participé au premier Dictionnaire général d'administration d'Alfred Blanche. Lorsque l'Ecole est supprimée, il poursuit ses leçons et surtout il conseille les anciens élèves. Sous le Second Empire, il fait autorité. Lorsque le Gouvernement en 1853 confie des missions d'inspection des services publics, Boulatignier est chargé des départements du Nord et de l'Ouest. Le voyage – dont on souhaiterait pouvoir retrouver des sources – dure 6 mois. Il ne fait plus partie du Conseil d'Etat en 1872. Aux côtés de Boulatignier, il faut évoquer Louis Wolowski (1810-1876) Maurice Block (1816-1901) et Alfred Blanche (1816-1893), Conseiller d'Etat, secrétaire général du ministère de l'Intérieur et futur secrétaire général de la Seine (1865) qui fera l'essentiel de sa carrière sous le Second Empire. Alfred Blanche prend la direction (avec l'éditeur Paul Dupont) de la revue administrative en 1846²⁸. Cette génération est bien souvent caractérisée par une entrée en fonction dans les années 1840. les administrateurs sont amenés à connaître plusieurs régimes (Monarchie de Juillet, Seconde République, Second Empire).
- La génération des années 1820 est celle qui a l'opportunité de connaître la formation de l'Ecole nationale d'administration créée en 1848 et connaissant deux promotions (1848 et 1849). Deux anciens élèves incarnent cette génération : **Charles Tranchant (1826-1913) et Léon Aucoc (1828-1910)**. Charles Tranchant après être entré à l'Ecole des chartes, est élève de l'Ecole nationale d'administration abritée au Collège de France. Il sera successivement auditeur au conseil d'Etat, avocat, secrétaire général de la Compagnie générale des messageries maritimes, Conseiller d'Etat tout en ayant des mandats politiques (notamment conseiller municipal de Paris). Il consacre une grande partie de sa vie au projet de réouverture de l'Ecole d'administration tout en réfléchissant

²⁸ Jean-Emile Reymond, « La Revue administrative... de 1839 à 1849 » La revue administrative, n°28, juillet aout 1852, pp339-367.

aux savoirs administratifs. Léon Aucoc quant à lui rejoint le Conseil d'Etat après l'Ecole d'administration. Il est président de section au Conseil d'Etat. Il en démissionne en 1879 (après le départ de Mac Mahon). Il inaugure en 1865 le cours de droit administratif à l'Ecole des Ponts et Chaussées. **Ces hauts fonctionnaires commencent leur carrière sous Louis Napoléon Bonaparte. Ils vont contribuer dans les années 1870 à l'institutionnalisation d'une nouvelle école d'administration : l'Ecole libre des sciences politiques fondée par Boutmy.** Boutmy dont Tranchant dira qu'il « avait réalisé, sous une autre forme, l'idée qui avait enfanté notre Ecole, et il a toujours considéré qu'un lien moral unissait les deux institutions »²⁹.

- La génération des les années 1830 et 1840 est celle de Jules de Crisenoy (né en 1831), Léon Morgand (né en 1838), Alfred des Cilleuls (né en 1838) ou encore de Paul Rabany (né en 1847).
 - o Ces auteurs sont tous des praticiens. Alfred des Cilleuls (1838-1911) est chef de division à la Préfecture de la Seine. Les trois autres se succèdent au premier bureau de la Direction des affaires départementales et communales.
 - o Tous s'inscrivent dans des lignées d'administrateurs. Jules Gigault de Crisenoy a un ascendant maître des requêtes dans les dernières années de l'Ancien régime. La famille comptera par ailleurs des préfets. Léon Morgand verra son fils lui succéder, Henri, à la tête d'une véritable entreprise éditoriale (notamment la ré-édition régulière de son ouvrage sur la loi municipale). Quant à Paul Rabany, il entre au ministère de l'Intérieur suite aux recommandations de son propre père, employé de bureau au même ministère.
 - o Ils sont tous liés aux institutions libérales créées par la génération précédente. Alfred des Cilleuls va même présider la société d'économie politique. Jules de Crisenoy est membre de la société de statistiques de Paris.
 - o Enfin tous publient régulièrement dans les dictionnaires ou encore dans les revues telles que le *Journal des économistes* et surtout dans la *Revue générale d'administration* qu'ils contribuent à faire vivre. Paul Rabany se spécialise dans l'administration communale à la suite de Léon Morgand qui a également travaillé sur les honneurs rendus aux corps administratifs. Alfred des Cilleuls travaille sur l'assistance, l'évolution de la population et à partir des années 1890 sur l'histoire de Paris enfin Jules de Crisenoy, par ailleurs fondateur et directeur de la revue *Annales des assemblées départementales*, est spécialiste des aliénés et des asiles.

Cette troisième génération œuvre à la constitution d'un ensemble de savoirs pratiques directement destinés à perfectionner le travail administratif. De Crisenoy, alors préfet de Seine-et-Oise, propose, en 1877, un concours pour un manuel primaire d'économie politique³⁰. Ils restent également sur un modèle de constitution d'une science inspirée des années 1830 et reposant sur un maillage de sociétés savantes et de revues. Charles Rabany – membre du Comité des travaux historiques et scientifiques (tout comme Des Cilleuls)³¹ – peut encore en appeler en 1915 à des programmes d'enquêtes statistiques sur les biens communaux destinés aux sociétés savantes départementales³².

²⁹ Hommage de Charles Tranchant à Emile Boutmy dans Bulletin de l'association des Anciens élèves de l'Ecole nationale d'administration, 10/09/1906. Il est à noter que Tranchant fait partie du Conseil d'administration de l'Ecole, conseil d'administration présidé par Léon Aucoc. Boutmy et Tranchant siègent ensemble au comité des travaux historiques ainsi que dans les rangs de la Société de législation comparée et de la société d'enseignement supérieur

³⁰ « Séance du 5 août 1878 », *Annales de la Société d'économie politique*, tome 12, 1877-1879, Paris, Librairie Guillaumin, 1896

³¹ Les générations précédemment évoquées se retrouvent au sein du comité. Charles Tranchant joue un rôle majeur au début des années 1880 pour que soit créée – ou plutôt rétablie – une section des sciences économiques et sociales au sein du comité des travaux historiques. Il en sera le vice président actif jusqu'à sa démission, affaibli par l'âge, le 6 février 1911. (Archives nationales, F/17/2835 Comité des travaux historiques Dossiers personnel de Charles Tranchant, Lettre de Charles Tranchant au Ministre de l'Instruction Publique – Direction de l'enseignement supérieur – Comité des travaux historiques, 6/02/1911)

³² Emile Durkheim, *L'évaluation en comité. Textes et rapports de souscription au Comité des travaux historiques et scientifiques 1903-1917* (édités et présentés par S. Baciocchi, J. Mergy), Oxford, The Cromwell Press, 2003.

Au-delà de la galerie de portraits, cette première description des producteurs de savoirs administratifs nous permet de faire une distinction entre deux types de trajectoires inégalement valorisées : un accès à la production de savoirs par le centre ou le sommet de l'administration (Conseil d'Etat et plus tardivement Université) et un accès plus lent par un franchissement de différents échelons administratifs

- **L'accès par le sommet est particulièrement visible chez Boulatignier, Blanche (même si sa trajectoire très second Empire est probablement singulière), Aucoc, Tranchant.** Nous sommes là face aux lumières, aux personnalités visibles et en vue. Le Conseil d'Etat joue en l'occurrence un rôle majeur. Le dictionnaire général de l'administration publié en 1847 et republié en 1849 et 1884 en est à bien des égards le fruit.
- **L'accès par les bureaux concerne davantage Block, Rabany et l'ensemble des troupes qui rédigent des articles dans les principales revues ou dans les dictionnaires.** Ce sont davantage des marginaux ou une forme de bohème littéraire administrative dont l'expérience éditoriale est souvent un échappatoire ou un frein (elle n'est pas valorisée). Le dictionnaire de l'administration française de Block incarne davantage ce milieu.

Enfin il s'agit d'un milieu fortement concurrentiel. Il n'est pas surprenant de voir dès l'année 1857, Alfred Blanche faire paraître une nouvelle édition du Dictionnaire paru pour la première fois en 1849. Un an après le dictionnaire de Block, Blanche écrit « le livre fait en 1849 reste bon et vrai dans tout ce qu'il a de fondamental ; il n'était donc pas à refaire mais seulement il devait lui-même se maintenir au courant de la législation, c'est ce qu'il a fait ». En 1884, Alfred Blanche publie, en collaboration avec Th. Ymbert, ancien avocat à la Cour d'appel de Paris, une nouvelle édition de son dictionnaire. Il se doit de rappeler que « les discussions parlementaires et judiciaires ont maintes fois retenti du nom du « Dictionnaire Blanche » invoqué à juste titre comme une autorité grave et une source abondante de doctrines sûres ». Il met en place le principe des suppléments annuels comme le fait son concurrent.

Il est néanmoins assez difficile d'apprécier les relations entre ces deux mondes. Ces mondes se côtoient dans certaines revues (Journal des économistes, Revue Générale d'administration). Quelques épisodes peuvent témoigner des fossés entre ces mondes. La composition de la liste des enseignants de l'Ecole d'administration de 1848 en est un. Si Block fait la demande de créer un cours gratuit de statistique administrative à l'usage des aspirants aux fonctions d'administrations, il affronte un refus³³. L'Ecole sera finalement dirigée par Alfred Blanche et comptera Boulatignier parmi ses principaux enseignants.

³³ Archives Nationales, F/17/4142, Lettre de Maurice Block, Mb correspondant de la Société nationale et centrale d'agriculture et de plusieurs sociétés savantes, au citoyen, ministre de l'Instruction Publique et des cultes, 8/04/1848

Conclusion : Une nouvelle science de la police ?

Les premières lectures de textes – manifeste de revues comme la Revue générale d'administration, entrées de dictionnaires, préfaces de dictionnaires – nous aident à formuler quelques hypothèses sur l'enjeu de cette science administrative envisagée sur un demi-siècle.

- D'abord, il s'agirait en partie d'œuvrer à une nouvelle forme de gouvernementalité d'Etat au sens où il convient de développer une connaissance de l'Etat pour mieux favoriser son action d'orientation des conduites : l'administration concerne tous les aspects du vivant et la revue vise à offrir une vision synoptique des actions administratives. L'entrée administration du Dictionnaire de Block a dans son édition des années 1870 un complément consacré à l'administration comparée. L'entrée commence ainsi : « L'administration est un élément indispensable dans l'organisation de tout Etat [...] De l'administration il en faudra toujours peu ou prou. Il en faudra parce qu'elle représente l'action sociale, elle en est l'agent ou si on veut l'instrument matériel »
Dès le premier numéro de la Revue générale d'administration, le manifeste rappelle que « l'administration est chargée de tous les soins collectifs ». Mais la référence reste fondamentalement libérale. Les soins ne peuvent être négligés car sans administration bienfaisante voire pastorale, la société rencontrera de graves inconvénients. « Cessez d'entretenir la sécurité, la salubrité, la bonne viabilité et vous verrez ce qui s'ensuivra ». Si l'administration s'est développée tout au long du dix-neuvième siècle, l'ambition de la revue est d'organiser les échanges d'expériences entre administrateurs. La revue constituera un « fonds commun d'expériences ».
- Il s'agit ensuite de montrer que l'administration est un pouvoir, mais un pouvoir défait des aléas de la politique. La politique est l'inconstance et l'administration est la raison et la compétence. La revue est créée à un moment de redéfinition des rapports entre administration et politique. Le contexte est bien celui d'un changement de régime et de parlementarisation, une forme de concurrence entre Parlement et administration centrale s'impose. Cette administration qui s'autonomise le fait au nom de valeurs « républicaines » d'égalité (en particulier dans l'accès aux emplois publics) mais aussi et surtout de compétence. Cette dernière notion devient ainsi centrale. En exergue du manifeste de la revue, il est écrit « He who administers governs ». L'ambition de l'auteur du manifeste – probablement Maurice Block – est bien de décrire l'Administration comme un pouvoir. « Pour beaucoup de citoyens, en effet, pouvoir exécutif, pouvoir judiciaire ne sont que des idées vagues, des abstractions qu'on ne comprend qu'après réflexion tandis que l'administration c'est la réalité tangible ». Il faut convaincre les lecteurs que la République naissante – probablement comme les régimes précédents d'ailleurs – a bien deux corps : une « âme » que serait le gouvernement et un « corps qui agit », l'administration. « Mais nous ne voyons que le corps, c'est généralement l'administration qui est pour nous l'autorité ».

L'administration s'impose, pour les gouvernants du siècle passé comme un moyen incontournable et de plus en plus perfectionné de contrôle des populations, comme un instrument capable de créer une nouvelle forme de pouvoir. C'est là mettre l'accent sur le développement d'une administration capable de créer une interdépendance entre les citoyens et de rendre possible une soumission à l'autorité, soit l'instauration d'un ordre politique. Alfred Blanche explique, avec des sonorités bonapartistes, dans la préface de la deuxième édition de son dictionnaire :

« Il n'est presque pas, à vrai dire, un seul acte de notre vie extérieure où l'administration n'intervienne. C'est là même il faut le dire un reproche adressé assez vivement aujourd'hui à notre organisation administrative. Mais ce reproche est-il bien fondé ? Est-il bien réfléchi ? La centralisation administrative n'est-ce pas la réalisation la plus complète, l'expression la plus nette et, en même temps, la conservation la plus puissante de notre unité nationale ? »